

Fiche produit - Capacités RGPD

Produit UKG People Assist (Employee Case Management), incl. Knowledge Portal

Description du produit Une solution de portail et de gestion de cas qui permet aux employés de trouver des informations personnalisées sur les ressources humaines, et qui permet aux ressources humaines d'acheminer et de répondre rapidement aux demandes plus complexes et non routinières.

Les salariés accèdent à une base de connaissances dynamique, personnalisée et continuellement mise à jour pour trouver rapidement les réponses à leurs questions RH. Ils communiquent aussi facilement avec les RH pour les demandes plus complexes.

Responsabilisez vos salariés et augmentez leur satisfaction

Boostez l'efficacité RH

Limitez le nombre de demandes adressées aux RH par téléphone ou par e-mail. Réduisez les délais de réponse en générant des réponses automatiques et en affectant immédiatement les demandes au spécialiste RH compétent. Créer facilement de nouveaux process et adaptez les workflows pour automatiser les transactions RH, sans compétences informatiques.

Garantissez la confidentialité du Case Management

Limitez l'accès aux cas traités et leur visibilité en fonction des rôles des utilisateurs. Sécurisez la gestion des données des salariés. Effectuez le suivi des modifications apportées aux demandes des salariés, tels que les changements d'affectation et l'ajout de notes.

Suivez vos indicateurs de performance clés pour un niveau de services RH optimal

Définissez et suivez vos indicateurs de performance clés (KPIs) et créez vos rapports afin d'évaluer et d'améliorer en continu le niveau des services RH offerts à vos salariés.

Rendez votre CSP RH plus efficace

Avec la prise en charge des requêtes de Tiers Zéro via la base de connaissances RH. Fournissez à vos équipes RH une technologie puissante qui permet de répondre aux requêtes salariés - et d'en mesurer l'efficacité.

À être personnalisé par chaque client, les catégories de données personnelles peuvent inclure:

- Les données d'identification (nom, titre, adresse privée, numéros de téléphone ...);
- Les données d'identification électronique (adresses IP, cookies, temps de connexion);
- Données personnelles (âge, sexe, date de naissance, lieu de naissance, état civil et nationalité);
 - Statut d'immigration;
 - Qualifications professionnelles;
 - Travail et fin d'emploi;
 - Présence et discipline
- Salaire (paiements et déductions, salaire, commissions, primes, dépenses ...);
- Les avoirs détenus par le membre du personnel;
- Organisation du travail, évaluation et plus

Aspect RGPD	Article	Comprendre comment se conformer à l'aide de UKG People Assist
Responsable du traitement	Article 4 (7) Article 24	Le Client
Sous-traitant	Article 4 (8) Article 28	UKG
Transparence	Article 5, §1 (a)	Veillez consulter notre notice de confidentialité: https://www.people-doc.fr/legal/privacy-notice
Accès aux données	Article 15	Les données hébergées dans UKG People Assist sont disponibles pour la création de rapports. Les clients peuvent définir leurs propres stratégies pour extraire des données Nous coopérerons avec les clients pour répondre aux demandes d'accès reçues par les clients et reçues directement par UKG
Rectification et effacement	Articles 16 & 17	Les utilisateurs des clients disposant des autorisations appropriées peuvent modifier les données personnelles, supprimer des documents et / ou établir des règles de rétention de données prédéfinies
Limitation du traitement	Article 18	Les autorisations basées sur des rôles permettent aux clients de définir quels utilisateurs ou rôles peuvent afficher, modifier ou supprimer des données. Il est également possible de restreindre l'accès aux historique des données à des rôles spécifiques
Portabilité des données	Article 20	Les clients peuvent choisir d'utiliser la procédure de réversibilité et/ou de supprimer des données à la fin de la prestation des Services
Protection des données dès la conception et protection des données par défaut	Article 25	Les Services UKG visent à être conçus pour supporter toutes les exigences techniques de protection des données; Cependant, les clients sont toujours responsables de les configurer et de les utiliser en conséquence.
Sous-traitance	Article 28, §4	Toutes les informations concernant les sous-traitants peuvent être trouvées sur la page suivante: https://www.people-doc.fr/legal/sous-traitants
Sécurité	Article 32	ISO/IEC 27001:2013 and SOC 2 Type 2 Report
Notification de violation de données	Article 33	Dans le cas où nous aurions connaissance d'une violation des données personnelles, une notification sera fournie aux clients conformément aux dispositions du contrat et aux obligations légales du client
Analyse d'impact relative à la protection des données	Article 35	Les clients peuvent demander de l'aide lorsqu'ils remplissent leurs propres PIA
Délégué à la protection des données	Article 37	Contactez-nous à privacy@people-doc.com
Transferts vers des pays tiers	Articles 45 to 50	Les clients peuvent choisir d'héberger des données aux États-Unis, sur la plateforme US, ou en UE, sur la plateforme européenne. Nous assurons une indépendance totale entre les deux zones d'hébergement, plus d'informations sur les lieux de traitement pour chaque localisation géographique sont disponibles ici: https://www.people-doc.com/legal/sub-processors